

B. STRATÉGIES

I. L'EAU COMME SUPPORT DE REQUALIFICATION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

L'eau revêt une place fondamentale dans le cadre de vie et l'urbanisation de Scey-sur-Saône. Elle est à la fois :

- support de milieux vivants (biodiversité : zones humides, écosystèmes aquatiques)
- associée aux espaces publics
- lien entre Homme territoire
- morphogène pour le cadre de vie et l'urbain

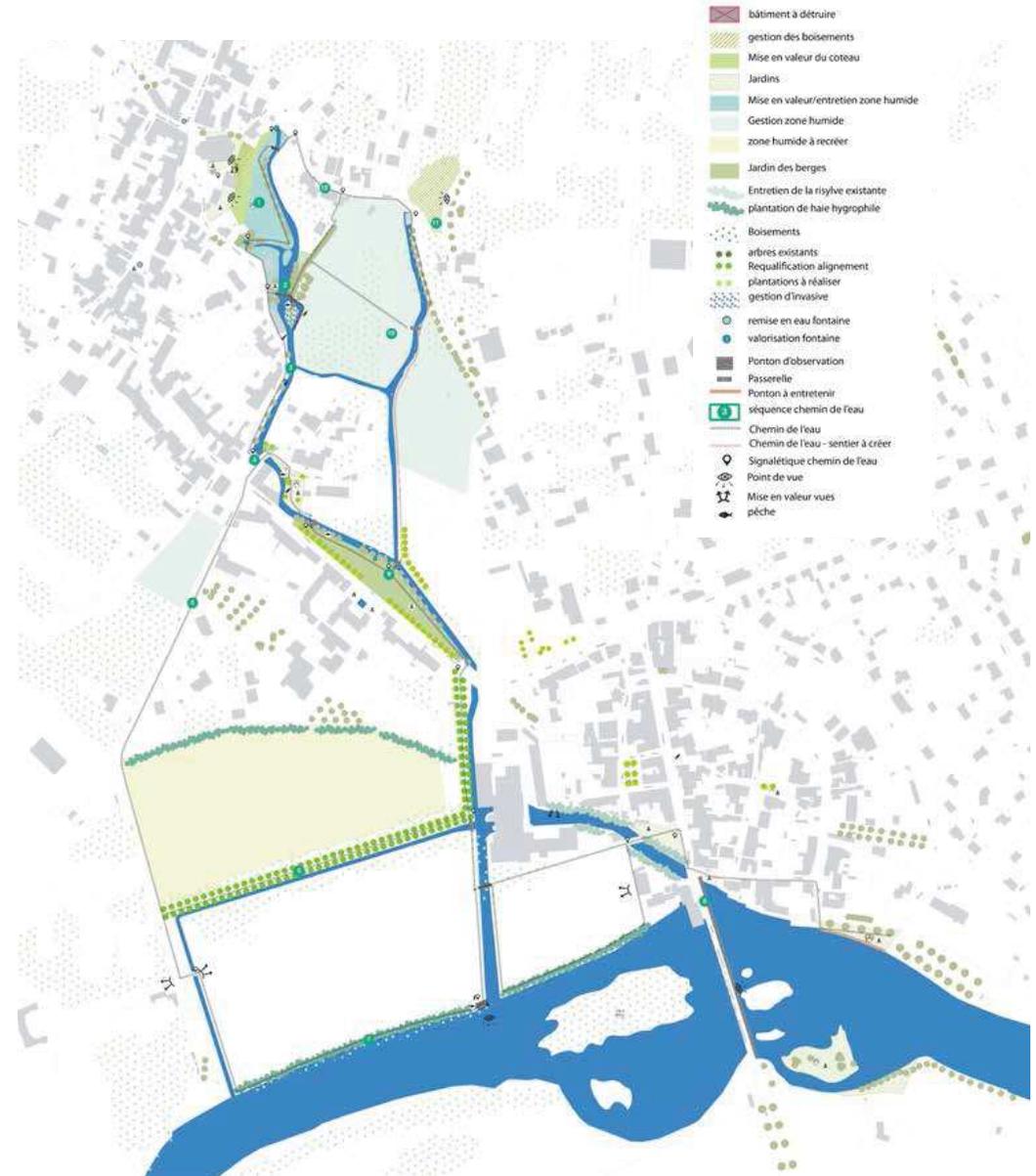
Deux entités sont à considérer : « la Saône » ET « la source et le ruisseau de la Baume ».

1. Utiliser l'eau et son parcours comme vecteur de dialogue entre l'homme et son territoire

- Valoriser la présence de l'eau sur l'ensemble du territoire communal
- Décliner le rapport à l'eau depuis les espaces publics : observer l'eau, être au bord de l'eau, écouter l'eau...
- Mettre en scène la présence de l'eau : place des pâtis, place du 19 septembre, forges...
- Aménager un « parcours de l'eau », s'appuyant sur les cheminements hydrauliques et tous les écosystèmes humides et aquatiques,
- Développer le rapport à la Saône notamment sur le secteur Friche/Château/Forge

2. Réhabiliter le cycle de l'eau et les milieux liés au ruisseau

- Améliorer les ripisylves, les abords de ruisseaux et berges, et renaturaliser certains tronçons de cours d'eau avec des actions de génie écologique simples et durables (reprofilages de berge, plantations fonctionnelles, gestion adaptée...)
- Mettre en valeur les nombreux écosystèmes sources de biodiversité
- Préserver et développer les continuités écologiques et fonctionnelles en intégrant le corridor Saône Baume dans la trame verte et bleue à



l'échelon communal et intercommunal.

- Éviter toute forme de barrage ou de blocage à cette trame verte et bleue

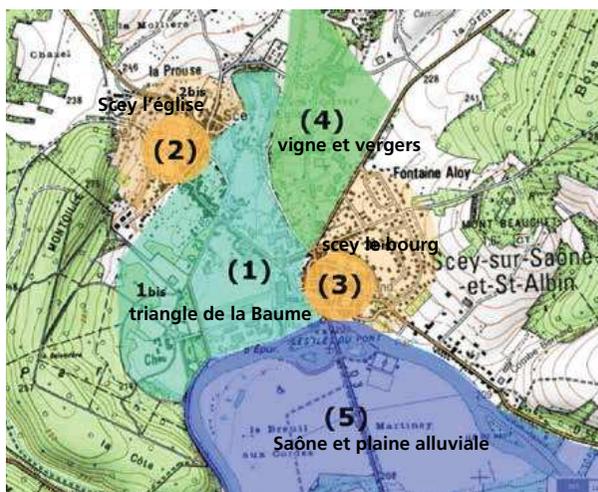


3. Utiliser le parcours de l'eau et des milieux humides comme support de dessin du paysage

- Révéler l'identité du vallon de la Baume à travers le contraste entre les cordons arborés et les alignements signalant la présence de l'eau vive et les prairies humides ouvertes.

- Gérer les différents milieux pour favoriser ce contraste : déboisement sélectif, fauche, plantation de ripisylve, réhabilitation des alignements notamment le long de l'allée Noire et au niveau de la source de la Baume.

- Mettre en scène les coteaux depuis le fond du vallon et favoriser la diminution maîtrisée de la strate arborée sur les coteaux permettant de dégager des vues de relief à relief.



II. DÉVELOPPER LA QUALITÉ D'USAGE

1. Circulations véhiculaires

>> Limitation du transit poids lourd dans la commune
Création d'une déviation PL par Combeaufontaine (RN 19 / D9) pour limiter la circulation devant l'église.

>> Réduction de la vitesse des véhicules

- Réduction des emprises de chaussée (rue Hugot, rue de l'Eglise, rue Plançon, avenue des Pâtis)
- Généraliser la mise en œuvre de zone 30 ou de zone de rencontre
- Conforter les seuils d'entrée dans l'agglomération

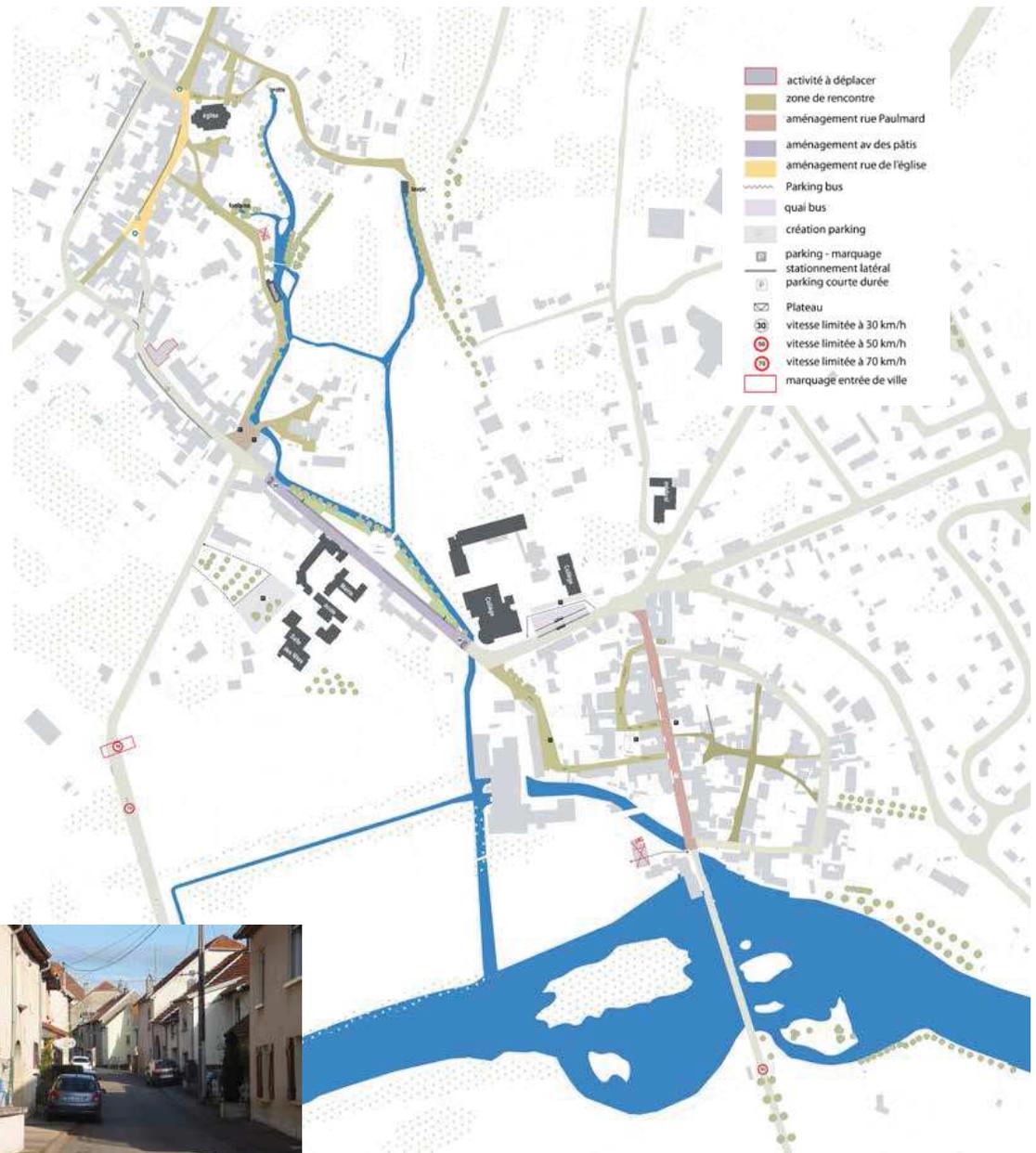
>> Mise à sens unique de la rue d'Enfer : sens unique entrant depuis la rue Paulmard

2. Ramassage scolaire

Le fonctionnement actuel du ramassage scolaire est pénalisant pour les usagers et pour les espaces.

>> Libérer la place des Pâtis, sécuriser les circulations des enfants.

- déplacement des cars du collège
- Création d'un plan de déplacements établissements scolaires (PDES)
- Limiter et organiser la dépose privée en véhicule : test pour la mise en place de pédibus / vélobus?



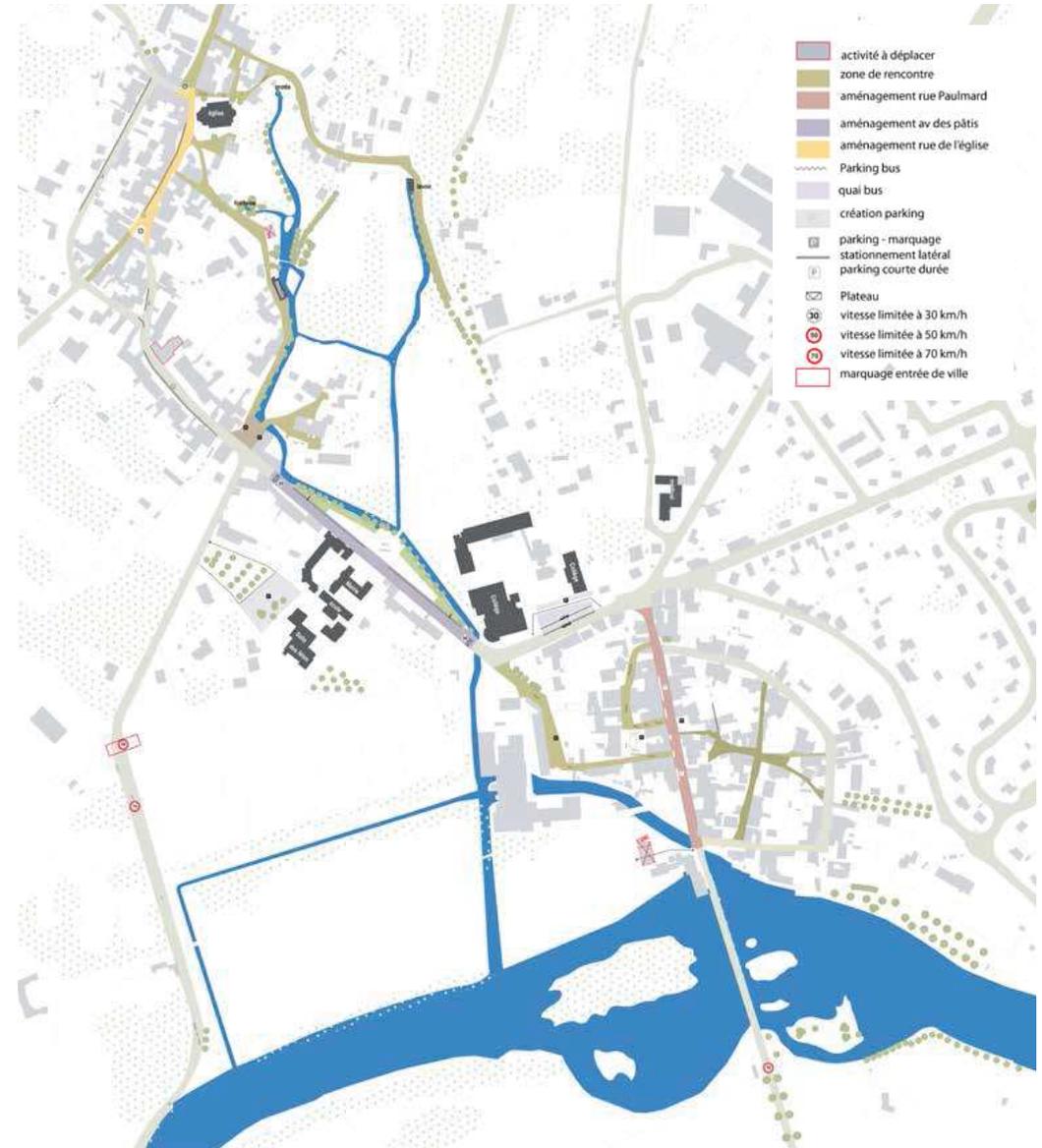
DÉVELOPPER LA QUALITÉ D'USAGE

3. Stationnement

- >> Optimisation du stationnement pour le commerce :
 - Création de stationnement à rotation rapide type arrêt minute dans la rue Paulmard et à proximité de la boulangerie
 - stationnement restaurant
 - stationnement garage
- >> Optimisation / limitation du stationnement sur la place de la Mairie et la place des Pâtis
- >> Organisation des stationnements le long de la traversée de Scey L'église
- >> Organisation du stationnement aux abords de la Maison de retraite.

4. Maillage des circulations douces et confort des usages piétons

- >> Conforter les continuités piétonnes sur les parcours régulièrement empruntés : liaisons équipements, commerces, espaces sportifs, port, ...
- >> Conforter les usages piétons notamment scolaires
- >> Valoriser la trame piétonne hors trame routière
- >> Limiter la privatisation des trajets
- >> Développer les continuités piétonnes en bord de la Saône
- >> Développer la place des circulations douces sur les traversées de village et améliorer leur visibilité
- >> Assurer une visibilité accrue pour les usages vélos :
 - Marquages/voies dédiées
 - Stationnement de cycles
- >> Jalonnement de lieux et de mobilier de repos le long des parcours (en respectant une distance de 100 m)



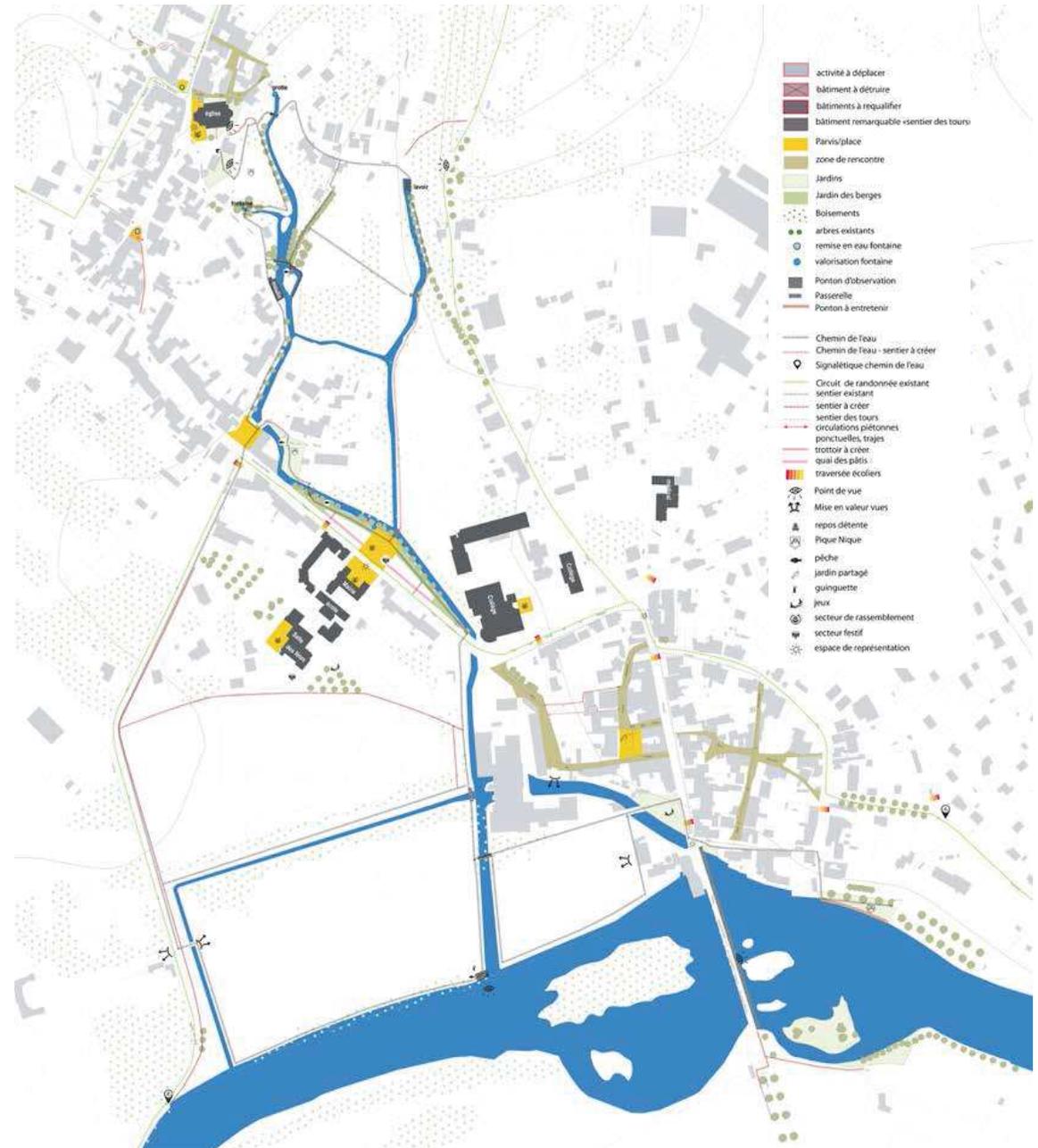
5. Espaces de vie et de convivialité

Plusieurs espaces doivent être améliorés pour offrir davantage de qualité d'usage, de diversité, de convivialité.

De manière non exhaustive :

- place des Pâtis : détente, promenade, jeux, manifestations, pêche, ...
- place de la mairie : espace de représentation, manifestations, ...
- rue Paulmard : activités commerciales, échanges, convivialité, ...
- place Emporte : espace de proximité, détente, aération, stationnement, ...
- espaces de l'église : représentation, commémorations, détente, ...
- parvis collège : accueil, convivialité
- espace arrière de la mairie / salle des fêtes : manifestations, jeux, stationnement,
- espaces jalonnant le parcours de l'eau : contemplation, de repos, de pêche
- bords de Saône : promenade, détente, observation, ...

Il semble également intéressant de mettre en valeur le réseau formé par ces espaces lors de manifestations temporaires afin de valoriser l'étendue du bourg et sa découverte. Une manifestation peut ainsi se déployer sur plusieurs sites (secteur salle des fêtes, place des Pâtis, espace du collège, ...)



III. RECONQUÊTE ET DYNAMISATION DU PATRIMOINE URBAIN

1. Actions de dynamisation des bourgs centre

Scey le bourg

- un rôle de vitrine pour la commune,
- un rôle majeur dans la vitalité économique de la commune
- un rôle de connexions et d'interactions avec la Saône et la fréquentation touristique.

La dynamisation et la reconquête de Scey-le-Bourg implique plusieurs actions conjointes :

>> Limiter l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation pour éviter l'appel d'air vers la périphérie.

>> Résorber l'habitat vacant en centre ville :

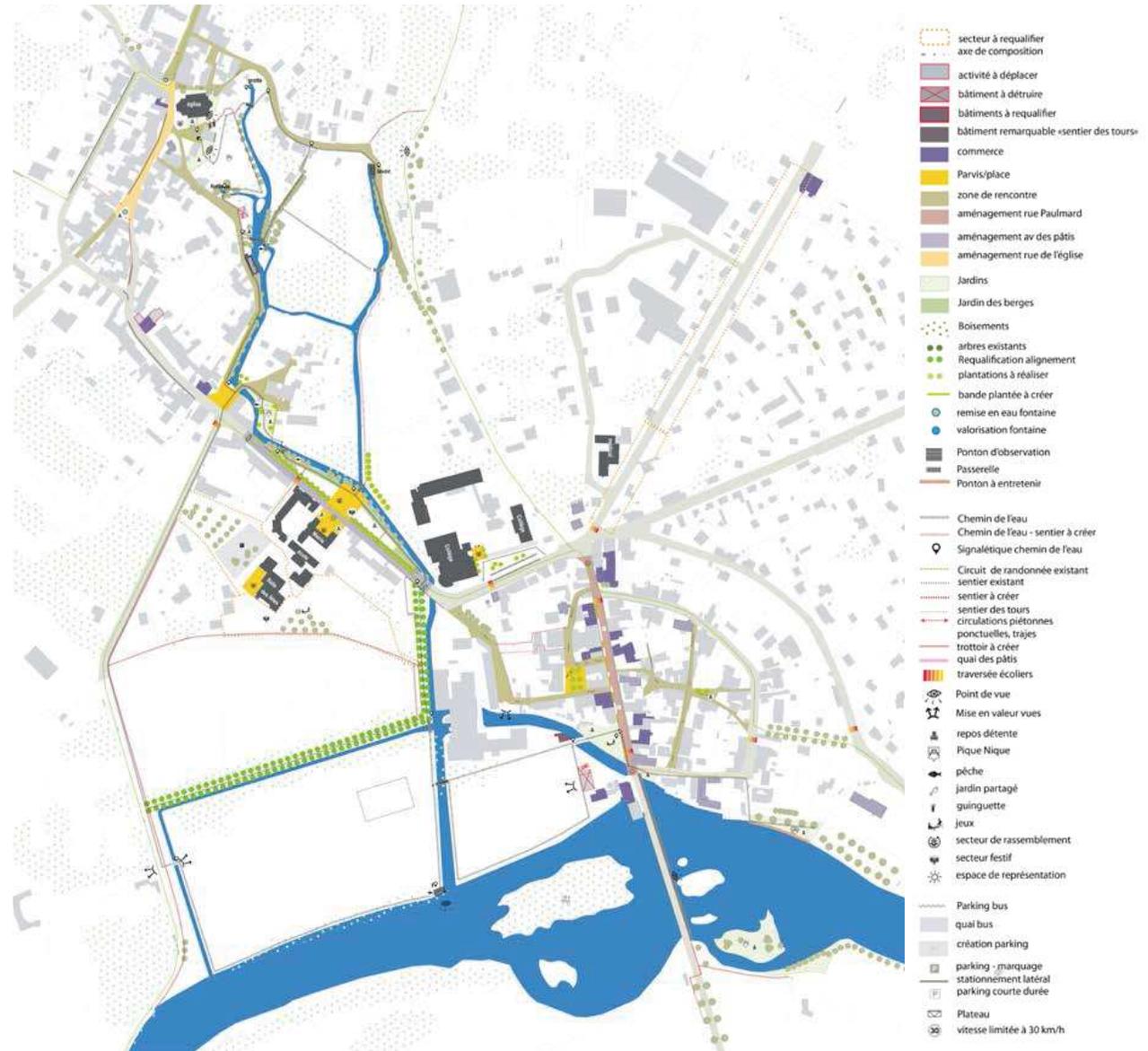
>> S'interroger sur ce qui fait venir les habitants en centre bourg plutôt qu'en lotissement.

>> Conforter la présence de services et d'équipements dans le centre et à sa proximité directe.

>> Conforter / développer l'attractivité commerciale de la rue Paulmard.

>> Créer des interactions entre la fréquentation touristique et les activités et commerces du centre bourg

- Passage des circuits de découverte à proximité des commerces (restauration, supermarché, ...)
- Signal des aménagements / signalétique



RECONQUÊTE ET DYNAMISATION DU PATRIMOINE URBAIN

2. Actions générales de valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager

cohérence globale et développement de bonnes pratiques :

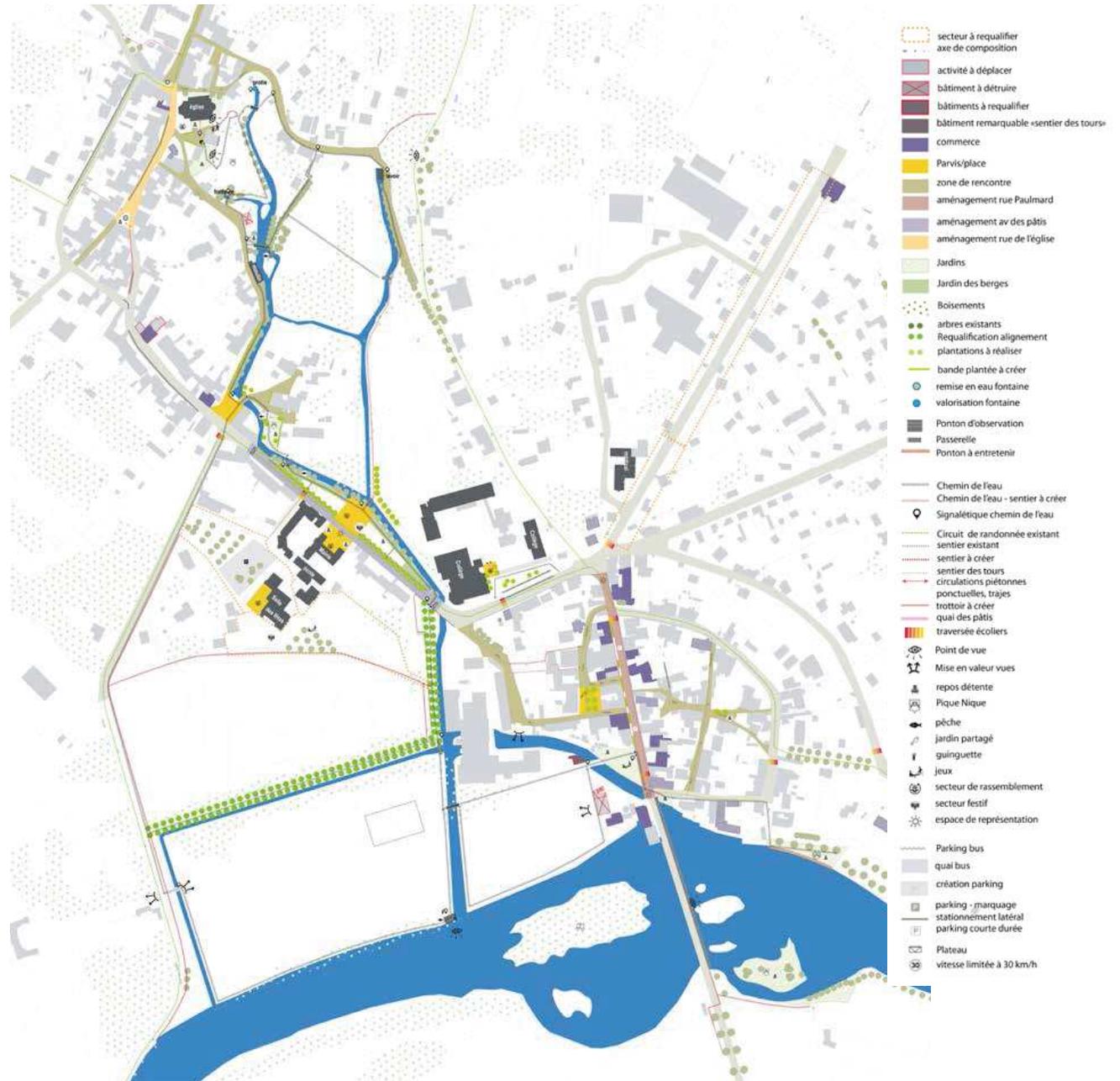
- Sensibilisation des habitants
- Création d'une AVAP et adaptation des périmètres de protection MH
- Intégration des différentes problématiques dans le PLU
- Réhabilitation des bâtiments remarquables

3. Renouveau des rues de la cité / vocabulaire d'aménagement

conforter la lecture des différentes entités et mettre en valeur le patrimoine : charte d'aménagement

4. Actions de dynamisation du tissu commercial

- charte d'aménagement des commerces



IV. DÉVELOPPER LES PRATIQUES DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

>> Mise en œuvre de projets qui permettent de créer une dynamique de découverte et de valorisation du territoire multipolaire :

- Reconquête des bords de la Saône, notamment des milieux naturels avec création de points d'intérêt (observatoire, ...)
- Le vallon et le Mont Chevrey

>> Créer les connexions circuits de randonnée / village et profiter des flux touristiques de la vallée de la Saône

>> Modifications / ajouts de parcours touristiques et de loisir :

- Développer un circuit piéton dans le centre du bourg autour de la thématique de l'eau et de ses usages

>> Amélioration des parcours existants

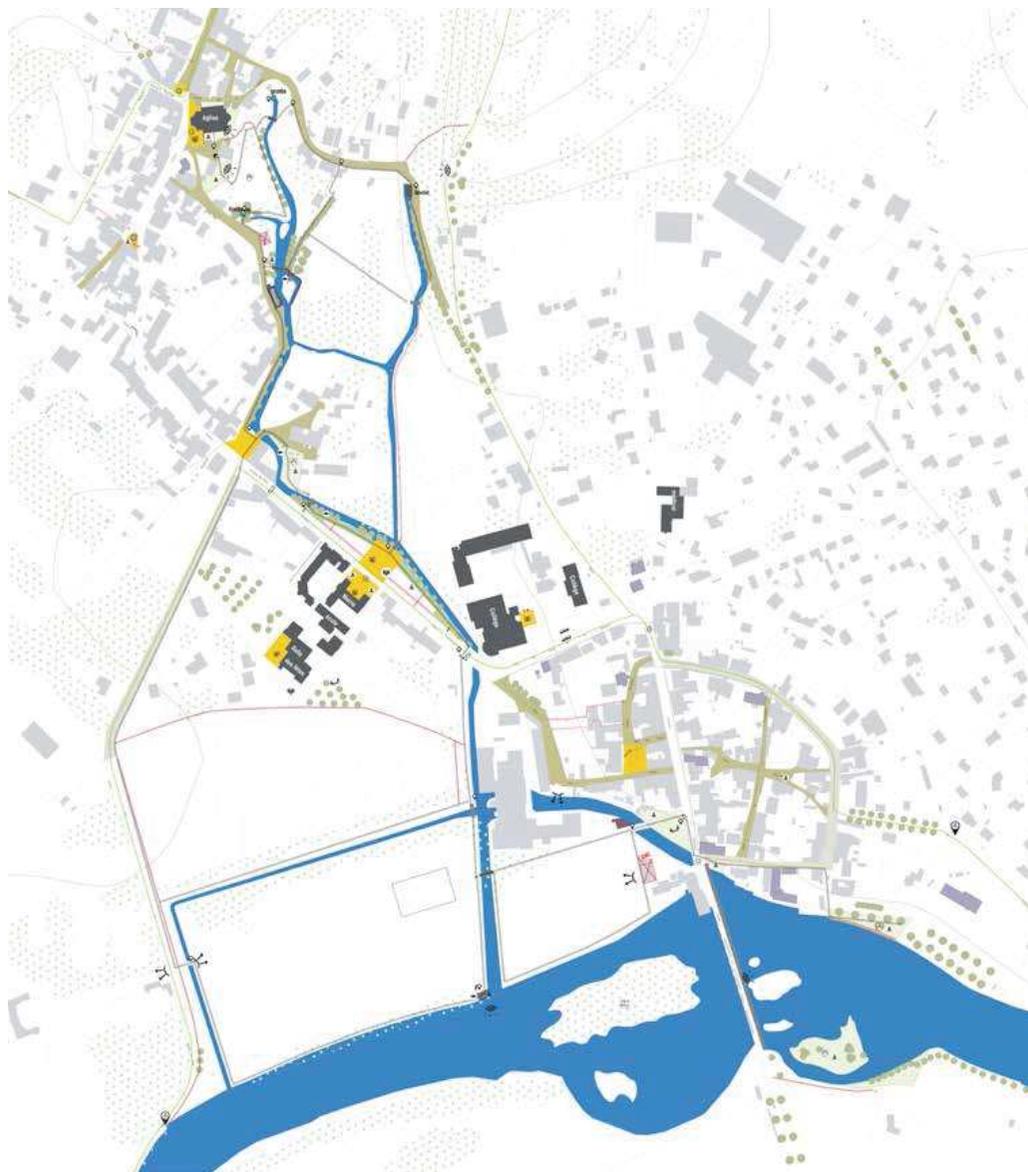
>> Signalétique

Mise en place d'une signalétique adaptée pour le jalonnement et les lieux spécifiques

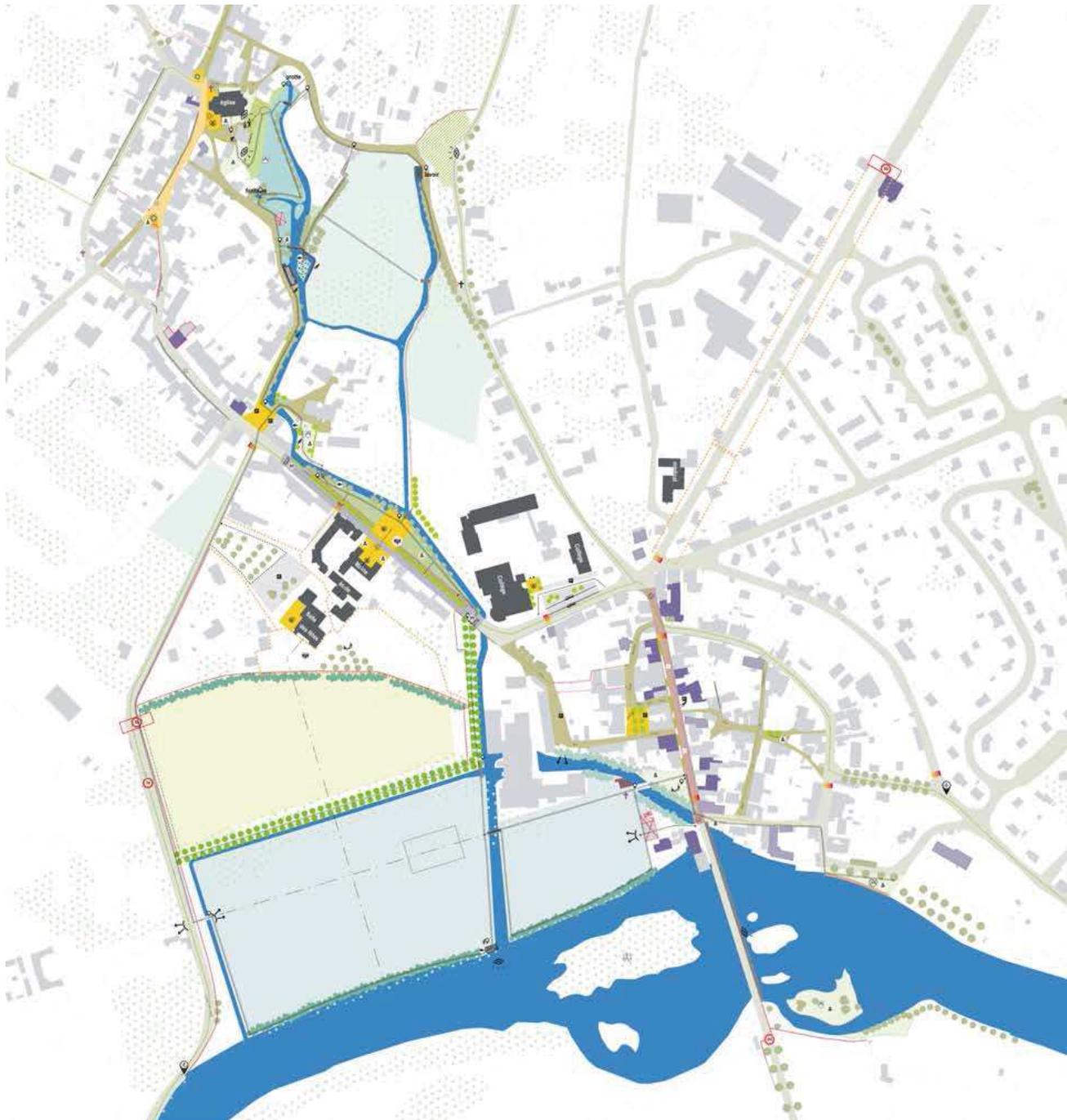
- signalétique de jalonnement :
- signalétique pour les lieux spécifiques :

>> Implication des écoles

>> Développer les possibilités d'arrêt et de repos



	bâtiment à détruire
	bâtiments à requalifier
	bâtiment remarquable «sentier des tours»
	Parvis/place
	Jardins
	Boisements
	arbres existants
	Requalification alignement
	plantations à réaliser
	haie à supprimer
	bande plantée à créer
	remise en eau fontaine
	valorisation fontaine
	Ponton d'observation
	Passerelle
	Ponton à entretenir
	Chemin de l'eau
	Chemin de l'eau - sentier à créer
	Signalétique chemin de l'eau
	Circuit de randonnée existant
	sentier existant
	sentier à créer
	sentier des tours
	circulations piétonnes ponctuelles, trajets
	trottoir à créer
	quai des pâtis
	Point de vue
	Mise en valeur vues
	repos détente
	Pique Nique
	pêche
	jardin partagé
	guinguette
	jeux
	secteur de rassemblement
	secteur festif
	espace de représentation



- secteur à requalifier
- axe de composition
- activité à déplacer
- bâtiment à détruire
- bâtiment à requalifier
- bâtiment remarquable «sentier des tours»
- commerce
- Parvis/place
- zone de rencontre
- aménagement rue Paulmard
- aménagement av des pâtis
- aménagement rue de l'église
- gestion des boisements
- Mise en valeur du coteau
- gestion des déchets verts
- jardins
- pelouse à conserver
- mise en valeur/entretien zone humide
- gestion zone humide
- zone humide à recréer
- jardin des berges
- entretien de la ripisylve existante
- plantation de haie hygrophile
- boisements
- arbres existants
- requalification alignement
- plantations à réaliser
- haie à supprimer
- bande plantée à créer
- gestion d'invasive
- remise en eau fontaine
- valorisation fontaine
- ponton d'observation
- passerelle
- ponton à entretenir
- séquence chemin de l'eau
- Chemin de l'eau
- Chemin de l'eau - sentier à créer
- signalétique chemin de l'eau
- circuit de randonnée existant
- sentier existant
- sentier à créer
- sentier des tours
- circulations piétonnes
- ponctuelles, trajés
- trottoir à créer
- quai des pâtis
- traversée écoliers
- point de vue
- mise en valeur vues
- repos détente
- Pique Nique
- pêche
- jardin partagé
- guinguette
- jeux
- secteur de rassemblement
- secteur festif
- espace de représentation
- Parking bus
- quai bus
- création parking
- parking - marquage
- stationnement latéral
- parking courte durée
- Plateau
- vitesse limitée à 30 km/h
- vitesse limitée à 50 km/h
- vitesse limitée à 70 km/h
- marquage entrée de ville

